

République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Lundi 14 septembre 2026
à 20h00

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie - Salle du conseil municipal
1 rue des Sports - 35230 Bourgarré

(la séance est ouverte au public)

ORDRE DU JOUR

N°	N° DELIB	INTITULE	Rapporteur
1		Nomination du secrétaire de séance	Franck MORVAN
2		Approbation du Procès-verbal de la séance du 06 juillet 2026	Franck MORVAN
3	DCM 2026-063	ADMINISTRATION GENERALE - Adoption du Règlement intérieur du Conseil municipal	Franck MORVAN
4	DCM 2026-064	FINANCES - Régularisations sur exercices antérieurs	Rudolf BUISSERET
5	DCM 2026-065	FINANCES - Décision Modificative du Budget n°1	Rudolf BUISSERET
6	DCM 2026-066	RESSOURCES HUMAINES - Modification du tableau des effectifs	Franck MORVAN
7	DCM 2026-067	RESSOURCES HUMAINES - Débat obligatoire relatif à la protection sociale complémentaire	Franck MORVAN
8	DCM 2026-068	CULTURE - Festival Le Grand Soufflet - Convention d'adhésion à l'Association pour l'année 2026	Jérémie LERAY
9	Questions diverses	Communication des décisions municipales prises par le Maire par délégation du Conseil municipal : DECISION MUNICIPALE N°2026-006 - Finances - Virement de crédits	Franck MORVAN